



**MISE À JOUR DE
L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE
DU DOCUP OBJECTIF 2 DE
NAVARRA, 2000-2006**

*Résumé des conclusions et
recommandations*



Enc: 11104 Cd: 5.1 Rapport nº 6

18 novembre 2005



1. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1.1. INTRODUCTION

Le présent rapport de « *Mise à jour de l'évaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 2 de Navarre 2000-2006* » vise à déterminer le degré d'atteinte au 31/12/2004 des objectifs fixés au début de la période de programmation, ainsi qu'à détecter d'éventuelles difficultés qui empêchent la réalisation de ces objectifs et, le cas échéant, à mettre en place les mesures correctrices nécessaires pour une meilleure efficacité. Cette évaluation doit par ailleurs contribuer à jeter les bases des interventions en vue de la prochaine période de programmation 2007-2013.

L'élaboration de ce rapport s'est appuyée sur les directives méthodologiques présentées par la Commission Européenne dans le « *Document de travail n° 9. La mise à jour de l'évaluation intermédiaire des interventions structurelles* », ainsi que sur les orientations établies dans le « *Cadre commun de travail pour la mise à jour de l'évaluation intermédiaire des DOCUP Objectif 2 2000-2006* » élaboré par la Sous-direction Générale de la Programmation Territoriale et de l'Évaluation des Programmes Communautaires de la Direction Générale des Fonds Communautaires et du Financement Territorial du Ministère de l'Économie et des Finances.

1.2. SOMMAIRE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1.2.1. CONCLUSIONS

Les principales conclusions tirées de la « *Mise à jour de l'évaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 2 de Navarre 2000-2006* » sont présentées dans le tableau suivant :

Aspects évalués	Conclusions
Application des recommandations réalisées dans le cadre de l'évaluation intermédiaire	Dans l'ensemble, les recommandations proposées ont été intégrées au DOCUP. Les principaux effets qu'elles ont eus sur la gestion du DOCUP sont les suivants :
	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les procédures de gestion de l'intervention.• Favoriser la transmission d'information entre les différents organismes qui participent au DOCUP.• Contribuer au respect de la réglementation communautaire.• Améliorer l'absorption financière du DOCUP.
	Les organismes coordinateurs de l'intervention manifestent un degré élevé de connaissance des recommandations formulées par l'équipe d'évaluation. La quasi-totalité des recommandations ont été jugées pertinentes.

Aspects évalués	Conclusions
Application des recommandations réalisées dans le cadre de l'évaluation intermédiaire	<p>On n'a pas jugé pertinent d'appliquer certaines recommandations proposées. Les principales raisons qui expliquent leur non application sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des outils, procédures et utilités substitutives (par ex. des normes homogènes d'interprétation des indicateurs et des critères de différenciation entre zones d'aide). • Simplification administrative (par ex. les indicateurs de suivi des priorités horizontales). • Impossibilité de les appliquer jusqu'à la prochaine période de programmation (par ex. la quantification des valeurs objectif 2000-2002 et des coûts unitaires).
Efficacité financière	<p>Le taux d'efficacité financière globale du DOCUP est très satisfaisant. Concrètement, au 31/12/2004, on avait exécuté 94,7% de la dépense prévue pour la période 2000-2004 et 67,9% de la dépense programmée pour toute la période 2000-2006.</p> <p>Plusieurs organes exécuteurs présentent un certain retard dans l'exécution financière. Il s'agit des suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Département de l'Industrie et de la Technologie, du Commerce, du Tourisme et du Travail du Gouvernement de Navarre dans la mesure 1.2 n'a pas certifié de dépenses depuis juin 2003 suite à quelques problèmes d'éligibilité des dépenses. • La Mairie de Pampelune dans la mesure 5.5 Infrastructures touristiques et culturelles (aide transitoire) enregistre un taux d'exécution financière faible pour la période 2000-2004 (9%). Néanmoins, il est à espérer qu'aucun problème ne se pose pour certifier l'investissement programmé. • Le Conseil Supérieur des Recherches Scientifiques a seulement exécuté 24,1% de son investissement programmé. • L'Institut Espagnol de Commerce Extérieur (ICEX), dont le taux d'exécution financière s'est élevé à 50,1% pour la période 2000-2004, a manifesté son impossibilité d'atteindre les chiffres prévus et la nécessité de transférer une partie des fonds à d'autres organismes. <p>L'affectation de la réserve d'efficacité doit être évaluée positivement étant donné que les mesures auxquelles des fonds supplémentaires ont été accordés enregistrent, dans l'ensemble, un taux d'exécution financière approprié.</p>
Efficacité physique	<p>L'analyse des chiffres de réalisation des indicateurs de suivi fait état d'un bon progrès de la plupart des mesures par rapport aux valeurs objectif prévues.</p> <p>Certaines mesures indiquent un niveau d'efficacité physique inférieur à celui prévu. Cependant, à l'exception de la mesure 5.5. Infrastructures touristiques et culturelles, le niveau de progrès des indicateurs ne montre pas le progrès réel des mesures. Les raisons qui expliquent la faible efficacité physique sont essentiellement l'utilisation d'indicateurs de résultats et d'impact (et pas autant ceux de réalisation) et la non introduction de données de réalisation des indicateurs de la part de certains gestionnaires.</p> <p>L'estimation des réalisations que l'on pourrait obtenir à la fin de la période de programmation pour les indicateurs de suivi indique des résultats satisfaisants.</p>
Efficience	<p>Dans l'ensemble, l'efficience entendue comme « la comparaison entre les coûts réels et les coûts prévus pour l'obtention des résultats prévus » a été satisfaisante.</p>

Aspects évalués	Conclusions
Évolution du contexte socioéconomique	<p>La Navarre a enregistré une évolution positive dans la plupart des indicateurs économiques et démographiques analysés. L'amélioration de la situation générale du territoire navarrais se caractérise par les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de croissance du PIB supérieur à la moyenne espagnole et communautaire. • Taux d'activité plus élevé que la moyenne espagnole et proche de la moyenne européenne. • Faible taux de chômage. • Hausse importante du pourcentage du PIB consacré à la R&D&I. • Augmentation de la dépense en protection de l'environnement au-delà de la moyenne espagnole. • Taux de création d'entreprises important, supérieur à la moyenne espagnole. <p>L'analyse du contexte socioéconomique de Navarre a permis d'identifier les lignes d'amélioration suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moindre productivité de l'économie par rapport à l'UE. • Taux d'insertion de la femme sur le marché du travail plus faible que dans l'UE. • Pourcentage du PIB destiné à la R&D&I inférieur à la moyenne européenne. • Taux d'accès à Internet de la population navarraise inférieur à la moyenne communautaire.
Impact	<p>Conformément aux résultats obtenus dans l'analyse d'impact de l'intervention, on peut affirmer que le DOCUP a contribué de façon significative à la croissance et à la dynamisation de l'économie régionale grâce au développement d'activités destinées à moderniser et à diversifier l'activité productive, ainsi qu'à améliorer la compétitivité à travers la R&D&I et les nouvelles technologies. Ceci a entraîné une croissance économique significative de l'économie navarraise, la création d'un grand nombre d'emplois et le maintien du taux de chômage à des niveaux de chômage de friction. L'application du DOCUP a permis également d'améliorer le bien-être social de la population grâce aux actions destinées à la protection de l'environnement et à l'amélioration du réseau de communications.</p> <p>Toutefois, la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes est le domaine où la contribution du DOCUP s'est avérée la moins significative. En effet, l'évolution favorable enregistrée par la situation de la femme en Navarre au cours de ces dernières années semble être le fruit de l'évolution naturelle du contexte socioéconomique et non pas de l'incidence directe du DOCUP.</p>
Cohésion et convergence socioéconomique de la Navarre	<p>L'analyse de la situation de Navarre par rapport à l'UE-25 pour les principaux indicateurs macroéconomiques donne les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le PIB par habitant et la Formation Brute de Capital par habitant en Navarre ont enregistré un taux supérieur à celui obtenu pour l'UE-25. D'autre part, toujours sur la base de ces indicateurs, la Navarre se trouve mieux placée que l'UE-25 comparativement parlant. • Le taux de croissance du PIB destiné à la R&D&I de Navarre dépasse la moyenne de l'UE-25, bien que le pourcentage du PIB correspondant à la R&D&I continue d'enregistrer des niveaux inférieurs à l'UE-25. • La productivité par employé de l'économie navarraise est inférieure à la moyenne communautaire. En outre, le taux de croissance de la productivité par employé en Navarre s'est révélé être inférieur au taux existant pour l'UE-25.

Aspects évalués	Conclusions
Cohésion et convergence socioéconomique de la Navarre	<p>La même analyse comparative dans le domaine du marché du travail enregistre les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les taux d'activité (nombre de travailleurs) total, masculin, féminin et jeune (âgés de moins de 25 ans) de Navarre dépassent les taux enregistrés dans l'UE-25. L'évolution a été positive elle aussi en termes de taux d'activité (nombre de travailleurs) total, féminin et jeune (âgés de moins de 25 ans). • Le taux d'activité (population active) total de Navarre et le taux enregistré par sexe sont inférieurs aux taux enregistrés dans l'UE-25. Toutefois, la croissance des taux d'activité (population active) total et féminin de Navarre a dépassé le taux enregistré à l'échelle communautaire.
Réalisation des objectifs de la <i>Stratégie de Lisbonne et de Göteborg</i>	<p>Dans l'ensemble, la Navarre occupe une place privilégiée par rapport à l'Espagne et à l'UE-25 en ce qui concerne la réalisation des objectifs de la <i>Stratégie de Lisbonne et de Göteborg</i>.</p> <p>À noter cependant qu'il existe des objectifs où la Navarre est susceptible de rencontrer des difficultés pour atteindre les chiffres prévus. Les principaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'emploi féminin et pour les plus de 55 ans. • Dépense en R&D&I. • Niveau de formation de la population. • Réduction de l'émission des gaz à effet de serre.
Environnement	<p>L'intégration de la priorité environnementale dans la gestion du DOCUP est satisfaisante. Le DOCUP a eu un effet positif dans la région sur le plan environnemental, fruit d'une bonne intégration de la priorité environnementale dans les différentes activités du DOCUP. En ce sens, les résultats les plus éloquentes obtenus dans l'analyse sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations réalisées au sujet de la priorité environnementale dans le cadre de l'évaluation intermédiaire ont été bien appliquées pour la plupart d'entre elles. • La programmation du DOCUP a fait l'objet de quelques modifications qui ont eu une répercussion positive sur la priorité environnementale. • L'analyse des indicateurs de contexte et de suivi à caractère environnemental permet de souligner que la région a connu un progrès considérable en termes de protection de l'environnement. • Les améliorations liées directement à l'exécution du DOCUP visent surtout à améliorer le réseau d'assainissement et d'épuration des eaux de la région, à contribuer à l'utilisation d'énergies renouvelables, à restaurer et à aménager des milieux fluviaux détériorés. • En général, les indicateurs à caractère environnemental qui existent déjà sont pertinents pour la réalisation du suivi des progrès du DOCUP.
Égalité des chances	<p>L'intégration du principe d'égalité des chances dans le DOCUP est à peine significative. Toutefois, il convient de mentionner que la typologie des mesures finançables par les DOCUP Objectif 2 rend difficile l'introduction d'activités destinées à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.</p> <p>L'analyse de la situation de la femme dans le contexte économique et social de Navarre a détecté des progrès considérables concernant la participation dans la vie économique, sociale et politique. Cependant, il faut continuer de travailler sur certains facteurs. Voici quelques lignes d'amélioration identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion de la femme sur le marché du travail, soit par le biais de la création d'emplois de qualité, soit à travers la création de services de proximité. • Lutter contre le chômage féminin. • Obtenir une meilleure péréquation salariale.

En guise de conclusion générale, les résultats enregistrés par le DOCUP doivent être évalués de façon satisfaisante puisqu'ils sont en ligne avec les objectifs prévus. En ce sens, les activités réalisées contribuent de façon satisfaisante à la convergence de l'économie de Navarre avec les autres pays communautaires, ainsi qu'à la réalisation des objectifs fixés dans la *Stratégie de Lisbonne et de Göteborg*. Toutefois, l'évaluation a permis d'identifier certains besoins dans la région sur lesquels les lignes stratégiques devront se baser pour la prochaine période de programmation. Enfin, l'évaluation a permis de constater l'impact significatif que le DOCUP a eu sur le développement socioéconomique de la région.

1.2.2. RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Les principales recommandations opérationnelles réalisées par l'équipe d'évaluation sont indiquées ci-dessous. Ces recommandations sont destinées à améliorer la gestion, le fonctionnement et les résultats de l'intervention dans les années à venir, et en particulier dans la prochaine période de programmation 2007-2013.

Domaines d'intervention	Recommandations
Amélioration de la capacité d'absorption financière	La certification des dépenses des activités incluses dans la mesure 1.2 <i>Provision, récupération et adaptation des espaces de production et de services aux entreprises</i> a été paralysée à partir du 1 ^{er} juillet 2003 suite à des problèmes dans la définition des dépenses éligibles. L'organe exécuteur qui intervient dans cette mesure a manifesté la difficulté d'atteindre le chiffre de programmation prévu. Par conséquent, on suggère de réduire le financement programmé pour la mesure 1.2 et de transférer ces ressources à d'autres mesures qui enregistrent un taux d'efficacité financière plus élevé conformément aux priorités stratégiques de la région.
	Malgré l'efficacité financière élevée obtenue par la mesure 4.1 <i>Routes et autoroutes</i> , aussi bien dans la zone d'aide permanente que dans la zone d'aide transitoire, il reste un investissement co-finançable de 532 638,28 € destiné à la zone d'aide transitoire qui n'a pas été exécuté, malgré que les activités prévues aient été achevées. On conseille donc d'inclure un nouveau projet dans la zone d'aide transitoire qui permettra d'exécuter la totalité de l'aide transitoire.
	Suite au retard subi par l'exécution du projet correspondant à la construction du Centre Thématique des Sanfermines dans la mesure 5.5 <i>Infrastructures touristiques et culturelles</i> dans la zone d'aide transitoire, il est conseillé à la Mairie de Pampelune de déterminer une série de projets de réserve qui puissent assumer le budget programmé au cas où des incidences qui freinent le développement normal de l'activité se produiraient.
	L'Institut Espagnol de Commerce Extérieur (ICEX) a exécuté 50,1% de la dépense prévue pour la période 2000-2004 dans la mesure 1.5 <i>Appui à l'internationalisation et à la promotion extérieure</i> . À ce sujet, l'ICEX a manifesté lors du dernier Comité de Suivi son impossibilité d'atteindre les chiffres prévus et la nécessité de transférer une partie des fonds à d'autres organismes.

Domaines d'intervention	Recommandations
Suivi et évaluation	<p>La Direction Générale de Recherche n'a pas évalué une partie des indicateurs correspondant à l'Axe 3. <i>Société de la connaissance</i> pendant les années 2003 et 2004 de par l'hétérogénéité de l'information apportée par les centres technologiques. Par conséquent, on recommande non seulement d'établir des règles qui regroupent des critères communs d'interprétation et d'évaluation pour les indicateurs de suivi utilisés par cet organe exécutif, mais aussi de communiquer ces critères aux organismes correspondants.</p>
	<p>Le Département de l'Industrie et de la Technologie, du Commerce, du Tourisme et du Travail n'a pas intégré d'indicateurs de suivi relatifs à la mesure 1.2. <i>Provision, récupération et adaptation des espaces de production et de services aux entreprises</i> en raison de la paralysie des certifications des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2003 suite à des problèmes dans la définition des dépenses éligibles. En ce sens, on conseille de continuer à réaliser un suivi approprié des indicateurs de suivi des activités comprises dans cette mesure afin de les intégrer à l'application Fonds 2000 une fois que les problèmes d'éligibilité des dépenses auront été résolus.</p>
	<p>Afin d'assurer un suivi pertinent de l'intervention, on suggère de réviser la valeur programmée de quelques indicateurs qui sont surexécutés.</p>
	<p>Pour une meilleure performance de l'analyse de l'efficacité physique lors de la prochaine période de programmation, on suggère d'établir des valeurs objectif dans les indicateurs de suivi au milieu de la période de programmation.</p>
	<p>Vu les problèmes rencontrés lors des évaluations élaborées au cours de l'actuelle période de programmation concernant le manque d'information suffisante pour évaluer l'efficacité de l'intervention, on suggère de fixer des coûts unitaires de réalisation liés aux indicateurs de suivi afin de faciliter l'analyse d'efficacité lors de la prochaine période de programmation 2007-2013.</p>
	<p>Devant les difficultés détectées pour analyser la contribution du DOCUP dans le domaine de la protection de l'environnement, de par l'inexistence d'indicateurs de contexte pertinents, on recommande l'élaboration d'un type de rapport périodique (probablement annuel) qui réunira les principales données sur la situation de l'environnement dans la région grâce à des indicateurs comparables aux indicateurs de suivi du DOCUP et de la <i>Stratégie de Lisbonne et de Göteborg</i>.</p>
	<p>On a observé un manque d'indicateurs de genre dans certaines activités de l'intervention. Comme le DOCUP n'a pas enregistré d'incidence significative dans le domaine de l'égalité des chances, on conseille de réaliser un suivi particulier de cet aspect lors de la prochaine période de programmation. Concrètement on suggère l'inclusion de nouveaux indicateurs de suivi dans la prochaine période de programmation, des indicateurs qui soient capables d'offrir une vision fiable des progrès de l'intervention dans le domaine de l'égalité des chances.</p>
Intégration du principe d'environnement	<p>Bien que la protection de l'environnement ait été intégrée de façon pertinente dans la programmation, il convient de travailler davantage encore dans ce domaine pour obtenir un modèle de croissance durable de l'économie de la Navarre et atteindre les objectifs fixés par la <i>Stratégie de Lisbonne et de Göteborg</i>. En ce sens, il est recommandé d'attacher une attention particulière au respect de la Directive 2001/42/CE ; l'Évaluation Environnementale Stratégique des plans et des programmes publics constituera un mécanisme pour intégrer convenablement la priorité de l'environnement lors de futures interventions. La loi forale 4/2005 du 22 mars, sur l'intervention pour la protection environnementale, transpose cette Directive.</p>

Domaines d'intervention	Recommandations
Intégration de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	<p>Vu les résultats peu significatifs obtenus par le DOCUP concernant l'intégration du principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes, on propose les recommandations suivantes afin d'améliorer l'intégration de cette priorité horizontale dans les différentes phases de l'intervention correspondant à la période 2007-2013 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en place du 1er Plan d'Égalité des Femmes et des Hommes en Navarre.• Encourager la participation de l'Institut Navarrais de la Femme à la planification du prochain Programme Opérationnel.• Effectuer une analyse préalable de l'impact des projets qui tienne compte de la perspective de genre.• Élaborer un « Rapport d'exécution sur l'égalité des chances et les indicateurs d'égalité ».

1.2.3. BASES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE DE PROGRAMMATION

Un des objectifs de la présente étude d'évaluation vise à tirer des conclusions sur les grandes priorités et les lignes stratégiques pour la programmation correspondant à la période 2007-2013. Le point de départ de l'analyse est la « Proposition de Règlement du Conseil qui établit les dispositions générales relatives au Fonds Européen de Développement Régional, au Fonds Social Européen et au Fonds de Cohésion »¹ et la « Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil relatif au Fonds Européen de Développement Régional »², où sont établies les directives sur les objectifs et priorités du FEDER. Ces propositions vont de pair avec les stratégies de Lisbonne et de Göteborg. En toute logique, les priorités de la région devront être cohérentes avec la politique de cohésion mise en place pour la période 2007-2013.

L'analyse des différentes sources d'information et l'information obtenue par les outils méthodologiques propres au processus d'évaluation a permis d'identifier les principales priorités de la Communauté Forale destinées à favoriser le développement socioéconomique du territoire et à favoriser le processus de convergence avec les autres régions européennes. Sur la base de l'analyse menée, on a détecté les priorités suivantes :

- Contribuer à l'extension de la société de l'information à l'ensemble de la population navarraise.
- En matière de transport, on a identifié deux priorités essentielles : d'une part, améliorer les liaisons et accès par la route aux réseaux de haute capacité qui traversent le territoire navarrais et, d'autre part, la construction du tracé ferroviaire à grande vitesse.
- Impulser de façon durable la R&D&I.
- Continuer de travailler sur la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine naturel de Navarre.

¹ COM(20004) 492 final du 14 juillet 2004.

² COM(20004) 495 final du 14 juillet 2004.

- Favoriser la régénération de certaines zones urbaines de la Communauté Forale.
- Améliorer la compétitivité des entreprises et diversifier le tissu productif de l'économie navarraise ayant une base technologique.
- Continuer d'appuyer le processus d'internationalisation des entreprises navarraises.
- Favoriser l'égalité des chances sur le marché du travail.
- Consolider le secteur touristique en se basant sur l'utilisation des ressources endogènes de Navarre.

En guise de conclusion générale, **les priorités de la Communauté Forale pour la prochaine période de programmation sont cohérentes avec les lignes stratégiques définies par la Commission Européenne dans la politique de cohésion pour la période 2007-2013**. En ce sens, il existe suffisamment de projets correspondant aux autorités publiques dotées de compétences dans le domaine de la Communauté Forale pour l'instrumentalisation d'un outil destiné à mettre en œuvre la stratégie de cohésion établie par la Commission Européenne.

Le tableau suivant montre le degré d'interrelation qui existe entre les thèmes prioritaires d'activité définis dans la proposition de Règlement et les priorités détectées dans le territoire navarrais. On observe que la plupart des priorités détectées dans la Communauté Forale s'inscrivent dans le cadre des thèmes prioritaires d'activité de la proposition de Règlement. Néanmoins, certaines priorités régionales ne s'inscriraient pas dans les thèmes prioritaires d'activité prévus par la proposition de Règlement FEDER.

**RELATION ENTRE LES DOMAINES ET THÈMES PRIORITAIRES ÉTABLIS DANS LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU FEDER ET
LES BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA NAVARRE**

Domaines prioritaires Thèmes prioritaires Besoins	Innovation et économie de la connaissance				Environnement et prévention des risques				Accès aux services de transports et de télécommunications	
	Renforcement de la capacité régionale de R&DT et Innovation	Promotion de l'innovation au sein des PME	Promotion de l'esprit d'entreprise et impulsion de la création de nouvelles entreprises	Création de nouveaux instruments financiers et installations d'incubation liées à la connaissance intensive	Impulsion des investissements destinés à la restauration d'espaces et de terrains pollués, et promotion du développement d'infrastructures liées à la biodiversité et à Natura 2000	Promotion de l'efficacité énergétique et de la production d'énergies renouvelables	Élaboration de plans et de mesures visant à prévenir et à gérer les risques naturels ou technologiques	Promotion des systèmes de transport urbain propres	Renforcement des réseaux secondaires	Promotion de l'accès aux TIC et de leur utilisation efficace par les PME
Extension de la société de l'information à l'ensemble de la population										
Améliorer les liaisons par route aux réseaux de haute capacité										
Impulsion et durabilité de la R&D										
Amélioration des infrastructures liées à Natura 2000										
Récupération de sols industriels pollués										
Actions de prévention des risques naturels										
Régénération des zones urbaines										
Améliorer la compétitivité des entreprises et diversifier le tissu productif ayant une base technologique										
Appui au processus d'internationalisation										
Consolidation du secteur touristique										